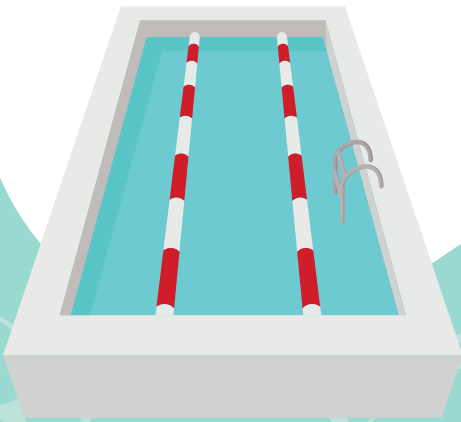


Mon livret de natation scolaire



Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados



**CDOS
CALVADOS**

La natation scolaire expliquée aux parents

Enjeux de cet apprentissage

Apprendre à nager à tous les élèves est une **priorité nationale** inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. Le savoir-nager scolaire s'acquiert progressivement et débute dès l'école maternelle. On attend des élèves une **maîtrise du milieu aquatique** permettant de **nager en sécurité** dans un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plage ou plan d'eau calme à pente douce).

L'aisance aquatique est un incontournable à l'acquisition du savoir-nager en sécurité.

Pourquoi ce livret ?

Votre enfant commence ou poursuit des séquences d'apprentissage de natation dans le cadre scolaire. Il va acquérir des compétences motrices et des attitudes citoyennes pour nager en autonomie et en toute sécurité.

En fonction des compétences acquises, votre enfant validera un test (**Pass - nautique** p.5 ou **Attestation du "Savoir-Nager" en sécurité** p.6) certifiant de ses capacités à être à l'aise dans l'eau sous la responsabilité d'un adulte référent. La réussite à ce test donnera lieu à la remise d'un diplôme (p.9 et p.11). Celui-ci pourra lui servir dans le cadre de la pratique d'activités nautiques (voile, kayak...) à l'école ou en dehors de l'école.

Ce livret accompagnera votre enfant du cycle 1 au cycle 3, vous permettant de suivre ses apprentissages.

Conservez-le précieusement.

Il vous sera demandé régulièrement au cours de la scolarité pour certifier le niveau de votre enfant.



Pour vous aider à comprendre l'évolution des apprentissages

Cycle 1

Maternelle

J'ai appris à la fin du palier 3 à :

- Entrer dans l'eau par la tête ;
- Remonter à la surface ;
- Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée ;
- Flotter sur le dos avec le bassin en surface ;
- Regagner le bord et sortir seul.

Je peux

- M'engager dans l'acquisition du Savoir-Nager

AISANCE AQUATIQUE

Validée le :

Cycle 2

Dès le CP

J'ai appris à :

- Sauter dans l'eau ;
- Flotter sans matériel de flottaison dans un bassin surveillé où je n'ai pas pied ;
- Nager en sécurité sur une courte distance sans reprendre d'appuis ;
- Franchir une corde ou une ligne d'eau ;
- M'équilibrer en position verticale ou dorsale à la surface.

Je peux

- Accéder à toutes les activités nautiques dans le milieu scolaire et extrascolaire.

PASS NAUTIQUE

Diplôme remis par l'école le :

Cycle 3

Dès le CM1

J'ai appris à :

- Entrer dans l'eau en acceptant la bascule arrière ;
- Nager en sécurité sur le ventre et le dos sans matériel de flottaison dans un bassin en grande profondeur sans reprendre d'appuis solides ;
- Me déplacer en immersion totale et franchir un obstacle ;
- M'équilibrer dans toutes les positions.

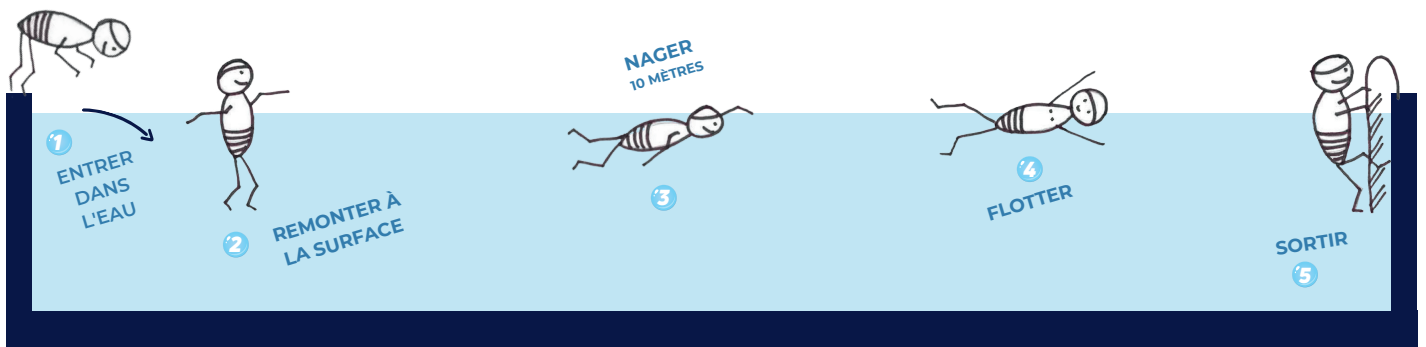
Je peux

- Accéder à toutes les activités nautiques dans le milieu scolaire et extrascolaire.

ATTESTATION DU SAVOIR-NAGER EN SECURITE (ASNS)

Diplôme remis par l'école le :

L'aisance aquatique illustrée



Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

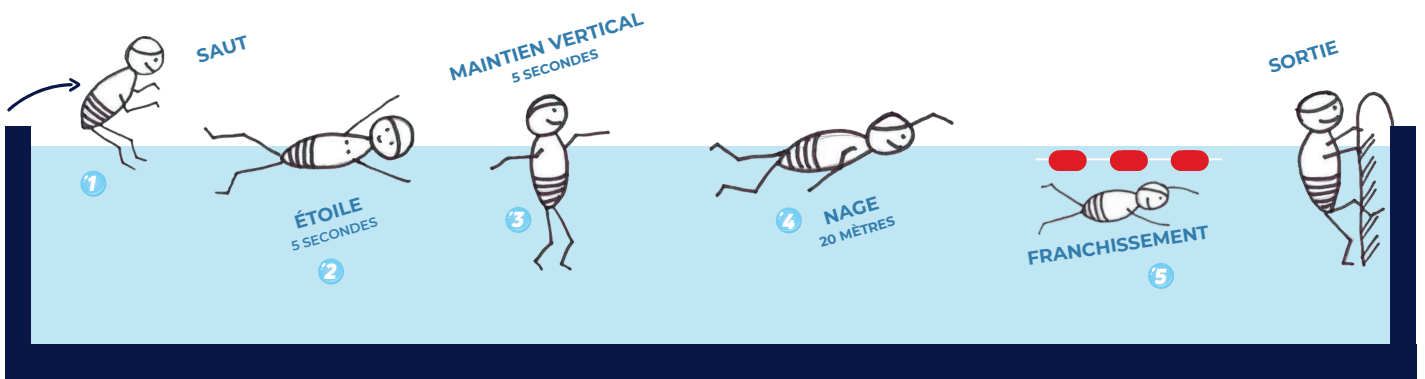
- 1 Entrer dans l'eau ;
- 2 Remonter à la surface ;
- 3 Parcourir 10 mètres en ventrale tête immergée ;
- 4 Flotter sur le dos avec bassin en surface ;
- 5 Regagner le bord et sortir seul.



Ce test doit être réalisé sans aide à la flottabilité et en grande profondeur (minimum taille de la personne avec les bras levés)

Le test illustré

Pass-nautique



Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

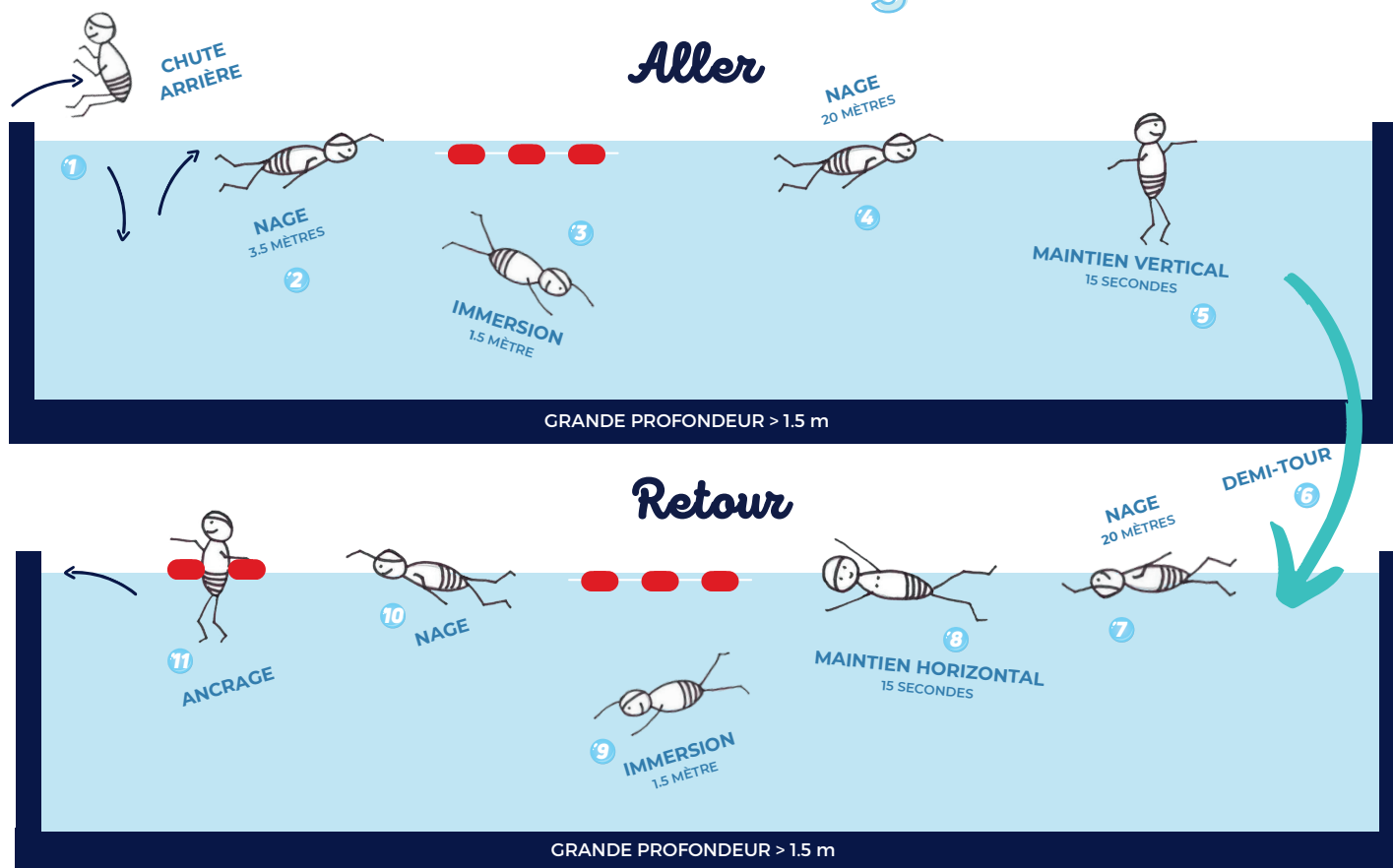
- 1 *Effectuer un saut dans l'eau ;*
- 2 *Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;*
- 3 *Réaliser un maintien vertical pendant cinq secondes ;*
- 4 *Nager sur le ventre sur vingt mètres ;*
- 5 *Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.*



Ce test peut être réalisé avec ou sans aide à la flottabilité

Le test illustré

L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité



Réalisation d'un parcours en continuité, sans reprise d'appuis solides
(au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface).

- ① A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- ② Se déplacer sur une distance de 3.5 mètres en direction d'un obstacle ;
- ③ Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1.5 mètre ;
- ④ Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres ;
- ⑤ Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplage vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 mètres ;
- ⑥ Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- ⑦ Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 mètres ;
- ⑧ Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplage horizontal pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ⑨ Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- ⑩ Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.
- ⑪ S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.



Sans lunettes



Sans aide
à la flottabilité



Aucune contrainte
ou limite de temps

Situer l'autonomie de son enfant selon ses acquisitions et l'environnement

(tout en le surveillant)

Avec l'**Aisance Aquatique**, mon enfant n'est pas autonome mais sait, en grande profondeur, se mettre en position de sécurité pour attendre les secours.

Avec le **Pass nautique** (avec ou sans brassard), mon enfant **a appris que** l'eau le porte mais qu'il doit rester sous la surveillance de ses parents. En cas de problème, **il sera capable de** se maintenir sur la surface de l'eau ou de nager sur le ventre sur une longueur maximale de 20 mètres.

Avec l'**Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)**, mon enfant **a appris à** nager en sécurité dans une piscine surveillée. **Il peut maintenant accéder** à toute activité aquatique (nage en eau vive par exemple) ou nautique (canoë, kayak, voile...) dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école.

Parents : l'école peut faire appel à vous !

Pour la vie collective

Vous accompagnez votre enfant et sa classe à la piscine pour faciliter les temps de préparation et d'habillage.



Pour l'aide à l'encadrement des séances

Vous passez une épreuve d'aisance dans l'eau et recevez un agrément pour accompagner une classe durant les séances d'apprentissage (à la demande de l'enseignant).



En tant que responsable de la surveillance, voici quelques recommandations et informations.

La noyade est la 2ème cause de mortalité chez les moins de 14 ans en France !



Les facteurs de noyade les plus courants :

- **L'absence de surveillance** du parent ou du responsable du mineur ;
- **L'aide à la flottaison** diminue la prise de conscience du danger ;
- **La chute accidentelle** notamment chez les moins de 6 ans ;
- **L'estimation approximative** des conditions de baignade (courant, baines, vents forts...).

Parents, combattez les idées reçues sur l'accident de noyade :

- La noyade n'entraîne pas de cris, de bruits ni d'appels aux secours
- Un enfant en situation de noyade ne se repère pas par une agitation excessive (des bras en l'air par exemple)
- Lors d'une noyade, le temps de "phase de surface" est très court (en général 20-30 secondes).



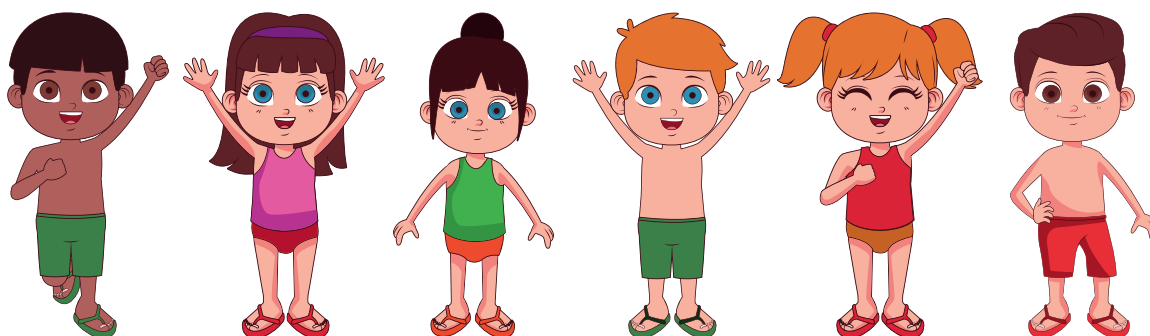
La noyade peut survenir même en faible profondeur !



Quel que soit le lieu de baignade, vous êtes et vous restez responsable de la surveillance de votre enfant !



Cachet de l'établissement et
Signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement



Test Pass-nautique

remis à

.....

Date de naissance : Ecole / Collège :

Le professeur des écoles, ou le professeur d'éducation physique et sportive (1), certifie que
l'élève a passé avec succès le test défini par
l'article A. 322-3-2 du code du sport.

Le / /

Nom et signature du professeur :

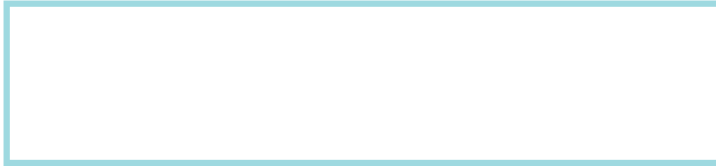
(1) rayer la mention inutile



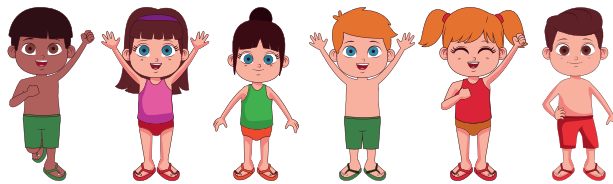
**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cachet de l'établissement et
Signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement



PHOTO



Attestation du "Savoir-Nager" en Sécurité (ASNS)

remise à

.....

Date de naissance : Ecole / Collège :

Le professeur des écoles et le professionnel agréé, ou le professeur d'éducation physique et sportive (1), certifie(ent) que l'élève maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 9 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le / /

Nom(s) et signature(s) du

Professionnel agréé (et titre)

Professeur

(1) compléter ou rayer la mention inutile



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados



**CDOS
CALVADOS**